



AFRICOM

Conseil International des Musées Africains

3^{ème} Assemblée Générale et Conférence d'AFRICOM

« Nouveaux musées pour l'Afrique: changements et continuité »

02 au 05 Décembre 2009-Ouagadougou, Burkina Faso

En partenariat avec le
Ministère de la Culture, Tourisme et Communication de Burkina Faso



Contenus:

- I. Annonce générale
- II. La Conférence :
 - 1- Comité Scientifique
 - 2- Thème principal de la Conférence
 - 3- Lieu et Organisation
 - 4- Bourses
 - 5- Programme Provisoire
 - 6- Critères de sélection pour les bourses
- 7- Appel à manifestation d'intérêt pour la participation à la Conférence
 - Candidature
 - Les Ateliers
- III. L'Assemblée Générale
 - Procédures de Candidature
 - Procédures de Vote
 - Fiche de Procuration
 - Fiche de Candidature
 - Note Biographique

I. Annonce générale

La 3^{ème} Conférence et l'Assemblée Générale d'AFRICOM constituent des événements majeurs qui permettent aux muséologues et aux professionnels des musées africains de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et points de vue, et aussi d'avancer dans la construction des réseaux professionnels à travers le continent. Cette rencontre qui sera la troisième depuis la remarquable réussite de celles tenues en 2003 à Nairobi au Kenya et en 2006 au Cap, en Afrique du Sud, comportera à côté des débats et la mise en place des réseaux régionaux, la discussion sur le plan stratégique pour la période 2009-2013, l'établissement du programme des activités d'AFRICOM 2007-2009 et l'élection du nouveau Conseil d'Administration. Cette Assemblée Générale et Conférence offriront une opportunité aux membres et participants de rencontrer la nouvelle équipe de direction et le personnel du secrétariat qui veille sur l'exécution du nouveau plan stratégique.

Le Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication du Burkina Faso est l'hôte et organisateur de cette Assemblée Générale par la Direction Générale du Patrimoine Culturel. **Un comité local** d'organisation dirigé par monsieur Jean-Paul Koudougou prépare l'Assemblée Générale et la Conférence à Ouagadougou avec le soutien stratégique du Secrétariat de l'AFRICOM. Ce comité local est constitué aussi par d'autres membres qui s'intéressent à la culture et au tourisme au Burkina Faso.

Le lieu de la conférence sera le **Centre International de Conférences de Ouaga 2000** à Ouagadougou. Ce partenariat revêt une grande importance pour dynamiser les échanges entre les professionnels de musées et pour faciliter la mise en place de réseaux régionaux. Cette coopération entre AFRICOM et le Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication du Burkina Faso contribuera au bon déroulement de cet événement culturel africain.

Le Burkina Faso est un pays connu pour son hospitalité, sa générosité, son excellent sens de l'accueil. Le pays est habitué des grandes rencontres. Confère le FESPACO, les rencontres internationales de théâtre, la semaine nationale de la culture, etc.

L'Assemblée Générale et la Conférence d'AFRICOM réuniront les membres effectifs d'AFRICOM et d'autres professionnels de musées, les partenaires potentiels et les bailleurs de fonds du continent africain, ainsi que des participants en dehors du continent africain possédant des expériences significatives dans le domaine muséal et dans la gestion du patrimoine culturel.

II. La Conférence

1. Comité Scientifique de la Conférence

Un Comité Scientifique composé d'experts africains a été désigné pour la préparation des travaux de la Conférence, l'évaluation des contributions, la réalisation des rapports et des recommandations. Ce Comité est composé de :

- Président : Dr. Kwame Labi, Ghana
- Prof. A. O. Ige, Nigeria
- Dr. Godfrey Mahachi, Zimbabwe
- Mr. Ech Cherki Dahmali, Maroc
- Dr. Ramhota Pavitranand, Ile Maurice
- Dr. Oumarou Nao, Burkina Faso
- Ms. Freda Nkirote, Kenya
- Dr. Abdelwahed Ben-Ncer, Morocco

- Dr. Rudo Sithole, Directeur Exécutif d'AFRICOM
-Ms. Deirdre Prins-Solani, Présidente d'AFRICOM

2. Le thème de la Conférence :

Le thème principal de la Conférence est: **«Nouveaux musées pour l'Afrique: changements et continuité».**

Trois (03) ateliers relatifs à ce thème seront organisés pour constituer un cadre de discussion entre les professionnels pour trouver des solutions pertinentes et bénéfiques pour le renouveau des musées africains et le patrimoine africain :

Atelier n° 1 : La restitution et le rapatriement des biens culturels et naturels africains : pourquoi et comment?

Atelier n° 2 : Les musées comme espaces publics : interprétation et réinterprétation

Atelier n° 3 : Les solutions locales des musées Africains face aux tendances socio-économiques.

Les trois ateliers viseront à examiner et discuter les thèmes décrits ci-dessus.

Voir la rubrique « Description des Ateliers » pour l'**Appel à manifestation d'intérêt et l'appel à communication.**

3. Lieu et Organisation

Le pays hôte le Burkina Faso est sans accès à la mer. Le pays est francophone et couvre une superficie de 274 200 km². Le port maritime le plus proche est à 1145 kilomètres au Côte d'Ivoire. Les participants apprécieront la légendaire culture hospitalière des Burkinabé. La langue officielle est le français mais comme dans toute l'Afrique, il y a des dizaines de langues ainsi que de nombreux groupes ethniques.

Le monument situé au « Square Naba Koom » à la gare centrale du train est une femme Foulani portant unealebasse d'eau et qui témoigne de l'hospitalité qu'on trouve partout dans ce pays.

L'aéroport international de Ouagadougou

L'aéroport est situé à 4 kilomètres (10 minutes par voiture) du lieu de conférence.

Sites de Patrimoine Mondiale au Burkina Faso

Burkina Faso a actuellement un site inscrit sur la liste du patrimoine mondiale : **le site des ruines de Loropéni** (près de la ville de Gaoua dans le sud-ouest du pays). Le pays a d'autres sites culturels et naturels d'importance qui sont : les gravures rupestres de Pobé-Mengao, les nécropoles de Bourzanga , les sites d'extraction de fer de Kindiba, le Parc National du W (se prolongeant au Niger), etc.

Le site des ruines de Loropéni qui a été inscrit cette année (juin 2009) est un site polyvalent témoignant d'une activité de production métallurgique (fer, or) et d'échanges commerciaux au sud-ouest du Burkina Faso. Une des particularités du lieu c'est aussi qu'il inclut aussi des ruines pré-européennes en pierre, qu'on connaît peu. On croit qu'il y avait un palais dans la région Lobi pendant l'antiquité. Les Ruines qui sont les restes d'un village fortifié sont les mieux préservées des ruines du Lobi . Elles sont partagées entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Musées de Burkina Faso

Le Burkina Faso a de nombreux et intéressants musées parmi lesquels on peut citer :

Le musée Bélemgnègré de la Bendrologie à Manéga

Ce musée est spécialisé principalement dans l'ethnographie sacrée. Le Musée dispose de 500 masques sacrés qui ont tous participé à des rituels funéraires; plusieurs dizaines de *yagkouga* ou pierres tombales avec une effigie anthropomorphe.

Ce musée présente aussi la culture des Dogon, des Foulani, des Bobo, des Mossé, des Sénoufo et des Nuna.

Le Musée de la Musique de Ouagadougou

Le musée de la musique se trouve dans le centre de Ouagadougou. Ses bâtiments sont en pleine rénovation. Le Musée donne une perspective anthropologique aux instruments de musique au Burkina Faso. Parmi les instruments de musique exposés au musée on trouve les balafons, les guitares traditionnelles, les flûtes, des clochettes et différents types de tambours.

Le Musée National de Burkina Faso

Le Musée National de Burkina peut facilement être identifié par sa belle architecture sahélienne et son entrée monumentale, unique en son genre. Le Musée se trouve le long du Boulevard Charles de Gaulle dans la partie est de la ville de Ouagadougou et possède une collection riche de masques ethnographiques de l'ensemble des groupes ethnique du Burkina.

Le lieu de conférence et hôtels

Le Centre International des Conférences Ouaga 2000 est un complexe qui est situé au sud de la capitale Ouagadougou. C'est le lieu dit de toutes les grandes rencontres politiques et économiques qui se tiennent au Burkina Faso. Le nouveau palais présidentiel se trouve à quelques lieux de là. Dans le voisinage, du fait que la zone est la plus prestigieuse de la ville de Ouagadougou, le regard ne rencontre que de belles maisons, de nouvelles ambassades ce qui fait de ce endroit un monde unique, entièrement différent du reste de la capitale ou du pays tout entier.

Le centre des conférences a à proximité, un hôtel de luxe 5 étoiles nommé **Hotel Libya Ouaga 2000** qui est équipé de 231 chambres pour satisfaire aux plus hautes exigences. A proximité existe d'autres hôtels qui peuvent satisfaire toutes les bourses. Voici quelques uns :

- **Joly Hôtel** : Hôtel à 4 étoiles, situé à 300 mètres du Centre International de Conférences Ouaga 2000 prestigieux et près du centre commercial le plus grand à Ouaga. Situé à 10 minutes de l'aéroport, il dispose de 57 chambres dont 09 suites.
- **Sofitel Ouaga 2000** : Membre du fameux groupe « **Sofitel accord hôtels et resorts** », c'est une unité hôtelière à 5 étoiles, il dispose de 210 chambres, 10 suites, 10 villas et 01 suite présidentielle de haut standing, avec toutes les garanties de confort. Situé à 10 minutes de l'aéroport et à 100 mètres du Centre International de Conférences Ouaga 2000.

- **Mercuré Simandé** : unité à 5 étoiles, il est situé à 2 kms du centre ville et de l'aéroport, il dispose de 165 chambres et 10 suites. Il offre une vue imprenable sur le lac et la forêt bangr-weogo.

Il existe d'autres structures hôtelières du même type tels que :

- Azalaï l'Hôtel Indépendance (03 étoiles)
- Résidence la Palmeraie (02 étoiles)
- Hôtel Pacifique (trois étoiles),
- Hotel Yibi (02 étoiles)
- l'hôtel Splendide (trois étoiles)
- Hotel Somketa (trois étoiles)

Tous ces hôtels sont bien situés au centre ville.

4. Bourses de participation :

Afin d'assurer la plus large représentation et une plus importante participation du continent, AFRICOM tente de pourvoir en bourses couvrant le coût des billets d'avion et les frais d'hébergement à deux professionnels de musées par pays représenté dans l'organisation. Ce rassemblement des professionnels de différentes régions du continent est à la fois motivant et enrichissant.

Les demandes de bourses pour participer à la Conférence et l'Assemblée Générale doivent se conformer obligatoirement aux conditions indiquées dans la rubrique **Critères d'attribution des Bourses.**

La participation à la Conférence est ouverte aux membres affiliés et aux non affiliés à AFRICOM. Le nombre limité de bourses nous amène à encourager les adhérents à AFRICOM ainsi que les non affiliés à rechercher d'autres sources de financement auprès de leur institution d'accueil ou auprès de tout organisme susceptible de leur fournir cet appui.

5. Programme Provisoire

	<u>4 Octobre</u>	<u>5 Octobre</u>	<u>6 Octobre</u>	<u>7 Octobre</u>	
9-10.40	Inscription des participants				
9-10.41	Cérémonie Officielle d'ouverture (plénière)	Ateliers (1, 2 et 3)	Sommaire et des ateliers (plénière)	AG: programme & recommandations stratégique, budget	d'activités,
	« Allocutions »				
10.40	pause	pause	pause	pause	
11-13.00	AG: rapports du : Président/Directeur et Trésorier		« Allocutions» de clôture		
13-14.00	--- --- déjeuner	--- Excursion (avec déjeuner à emporter)	déjeuner	déjeuner	
14.00	Ateliers (1, 2 et 3)	Présidents des ateliers préparent les sommaires et les recommandations	Points de l'AG: revue des statuts	Réunion du nouveau CA	
15.45-18.00	pause		pause	Excursions pour les participants	
			Résultats des élections		

6. CRITERES D'ATTRIBUTION DES BOURSES

AFRICOM tente d'obtenir des financements pour que chaque pays participe à raison de deux (02) membres

La candidature à une bourse doit comporter :

1. Une lettre de motivation pour la participation à la Conférence et à l'Assemblée Générale (maximum 1/2 page)
2. Un résumé de la communication d'un maximum de 500 mots portant sur un des sujets indiqués dans les thèmes de la conférence (voir Appel à communications)
3. Un bref CV (maximum 02 pages)
4. Une preuve d'adhésion à AFRICOM au 31 juillet 2009

La sélection des boursiers sera fondée sur:

1. l'adéquation, la qualité et la signification de la proposition soumise
2. la motivation telle qu'elle ressort du dossier de candidature
3. L'affiliation à AFRICOM ; priorité sera donnée:
 - a. aux membres les plus anciens
 - b. Aux membres n'ayant encore jamais participé à une activité d'AFRICOM ;
 - c. **Les bénéficiaires de bourses au dernier Assemblée Générale ne seront pas considérés**

Tout en essayant de respecter les critères d'égalité de distribution entre :

4. les représentations des régions
5. les types de musées
6. le genre (sexes)
7. l'âge

Conditions de Bourse :

AFRICOM prendra en charge les frais des participants sélectionnés à la 3^{ème} Conférence et à l'Assemblée Générale, cette prise en charge comprend :

1. Le billet d'avion : Aller-retour, classe économique de l'aéroport internationale la plus proche dans votre pays ;
2. L'hébergement : Chambre double partagée et petit-déjeuner;
3. L'indemnité journalière : US\$40.00 par jour
4. Le transport : Transferts de l'aéroport /hôtel/ aéroport
5. Les frais de participation à la conférence : Pause café matin/après-midi (jours de la conférence), activités sociales/culturelles, les fournitures pour les prises de notes à la conférence.

Les boursiers seront responsables de:

1. tous les documents de voyage, visas, certificats de vaccination, etc., nécessaires pour le voyage.
2. les frais de transfert du domicile à l'aéroport, de transit et de visa. **(Les frais de visas sont remboursés).**

Toutes les demandes **doivent** parvenir au Secrétariat d'AFRICOM
AU PLUS TARD le 27 juillet 2009 par :

Email : conference@africom.museum

Par Fax

Fax : +254-20-3748928

Ou

Par poste :

AFRICOM Secretariat
Museum Hill Road

P.O. Box 38706, 00600 Nairobi, Kenya

7. APPEL A COMMUNICATIONS

(Appel à manifestation d'intérêt pour donner une communication)

Candidature

Les participants désirant présenter une communication relative à l'un des trois ateliers de la conférence doivent soumettre :

1. Une déclaration de motivation (1/2 page)
2. Un curriculum Vitae (une synthèse de 02 pages)
3. Un résumé de la communication d'un maximum de 500 mots portant sur un des sujets stipulés dans les thèmes de la conférence

Le Comité Scientifique évaluera les contributions et fera la sélection avant le **31 aout 2009**.

Description des Ateliers

La participation et les communications formelles dans les ateliers s'établissent sur des commentaires, des analyses et des comptes-rendus des études de cas et des expériences.

Les trois ateliers identifieront les domaines d'action prioritaires à entreprendre dans le cadre d'AFRICOM par les musées et les institutions patrimoniales africaines.

a. Questions principales à explorer

Thème pour la Conférence :

Thème principal : "**Nouveaux Musées pour l'Afrique : Changement et Continuité**"

Le thème est une réflexion sur ce qui a été fait ces dernières 18 années, notamment depuis les réunions des professionnels africains tenues du 18 au 23 novembre 1991 au Bénin au Ghana et au Togo autour du thème « **Quel Musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir** ».

La 3ème Assemblée Générale et la Conférence visent à :

1. Analyser la pertinence des musées africains comme outils de développement intégrés à leurs communautés et s'offrant à elles comme espaces publics modulables en fonction de l'objectif visé par l'activité muséale (expo permanente ou temporaire, animation de conte, de concert

d'instruments traditionnels ou modernes, projection de film suivi de débat, etc.)

2. Évaluer les recommandations faites en 1991 et le progrès accomplis jusqu'ici après la mise en œuvre des programmes régionaux.
3. Examiner et discuter l'impact d'AFRICOM sur les musées africains depuis son établissement, et comment ceux-ci se sont adaptés périodiquement aux tendances socio-économiques globales qui se sont imposées à nos sociétés (crises socio-économiques diverses).
4. Analyser l'impact des nouveaux musées et établissements culturels qui sont apparus en réponse à la naissance d'AFRICOM en 2000 et leur contribution actuelle au développement de la profession muséale et à leur intégration dans leurs différentes communautés.
5. Discuter des nouvelles directives stratégiques pour des musées africains pour faire face aux tendances mondiales irréversibles.
6. Évaluer la contribution d'AFRICOM au développement du patrimoine en Afrique en association avec les autres établissements.

b. Les ateliers

Atelier 1 : " **La restitution et le rapatriement des biens culturels et naturels africains – pourquoi et comment?**"

- Apparition de nouveaux modèles dans le trafic illicite des biens culturels et naturels en Afrique.
- Des expériences de restitutions et de rapatriement : succès et échecs.
- Reconnaissance des droits culturels des communautés en tant que propriétaires des biens culturels.
- Les gouvernements africains peuvent élaborer une plate-forme pour appeler fermement à la restitution des biens culturels : implication des institutions politiques africaines et internationales dans les demandes de restitutions des biens culturels et naturels africains comme l'Union Africaine et l'Organisation des Nations Unies.
- L'Afrique doit faire une forte pression pour atteindre cet objectif en conformité avec les lois/conventions internationales sur les collections et propriétés patrimoniales.
- **Études de Cas** : les exemples de restitutions réussies dans certains pays africains.
- Trouver des solutions au problème de Protection des collections dans les musées africains afin de combattre le fléau du trafic illicite des biens culturels et naturels.
- Est-ce que les musées Africains sont prêts pour recevoir les biens restitués? Est-ce qu'il y a des centres pour le patrimoine volé/ pillé ? Y'a t'il une structure politique de négociation, des capacités institutionnelles pour gérer ces question ?...
- Signification des biens immatériels illicitement emportés de l'Afrique.
- Rôle des nouvelles technologies de numérisation de ce patrimoine immatériel : multimédia et patrimoine culturel immatériel.

Atelier 2 : Musée comme espaces publics : Interprétation et réinterprétation

Tous les Musées s'efforcent continuellement à rester appropriés au public. Quels messages doivent-ils transmettre à leur public? Le nouveau musée est un espace polyvalent accueillant diverses animations et donc différents publics. Qui est ce public ? et que peut-il ajouter au contenu du musée ? Comment les musées peuvent-ils stimuler le public pour produire des idées qui redéfinissent l'interprétation des objets et leur signification ? Les musées doivent-ils être par le peuple et pour le peuple? Quel est le rôle du musée comme un espace public? Comment le musée africain peut-il regagner sa voix comme le gardien du patrimoine?

Les présentations peuvent répondre aux questions suivantes;

- Les Musées comme des sites de « conflits », la répression, la création des stéréotypes et le rôle qu'ils jouent pour créer une dynamique dans la société.
- L'Appartenance ethnique et la représentation au musée : qui est chargée de cette histoire?
- Vers la création d'un programme des musées pour le public avec une perspective africaine.
- Les musées des Communautés et des diversités. Les musées comme espaces politiques.
- Les musées agents de réconciliation et de paix parmi les communautés

Atelier 3 : Les solutions locales des musées Africains face aux défis socio-économiques.

- Les musées et les crises économiques mondiales.
- Les Nouvelles innovations dans l'édification des musées et les stratégies suivies pour la recherche de fonds.
- Quelle est la valeur économique de l'héritage ?
- Les musées africains comme agents de création de richesse dans et autour des sites culturels.
- Le marketing culturel dans les musées africains.
- Exemples de solutions locales pour les musées africains
- Les réponses des musées africains aux tendances mondiales : le management, le développement durable, le financement et le développement des capacités.
- Quel doit être le rôle des institutions régionales comme l'Union Africaine dans l'appui des musées pour assurer une autonomie et une continuité malgré les diminutions des financements par les organisations ?
- le développement des capacités : les ressources humaines, les finances, la sécurité, les compétences de gestion des projets sur la base d'une durabilité financière ?
- L'implication des associations, secteur privé et Publique; comment les musées peuvent-ils chercher des fonds auprès de ces organisations ?

Résultats Attendus

1. À la fin de la 3ème Assemblée Générale et la Conférence d'AFRICOM on procédera à la préparation **d'un papier de position** « Position Paper » qui sera présentée à l'Union Africain (UA), aux organismes régionaux comme SADC, EAEC, ECOWAS, tous les associés et les autres parties prenantes sur les questions du patrimoine culturel sur le continent africain. Ce document représentera **la voix Africaine** aux questions du patrimoine développée lors de cette l'Assemblée Générale par la contribution des professionnels et des intellectuels africains présents à cette rencontre continentale.
2. La publication de toutes les communications et interventions présentées à la 3ème Assemblée Générale et Conférence avec l'aide du Comité Scientifique (Livre et format électronique)
3. Susciter un dialogue sur le développement d'une **Charte de Musée pour l'Afrique**, qui servira de structure et de guide pour les musées du continent africain.

Toutes les demandes doivent parvenir le Secrétariat AFRICOM
AU PLUS TARD le 27 juillet 2009 par :

E-mail : conference@africom.museum
Fax : +254-20-3748928

Ou par courrier postal:
AFRICOM Secrétariat
BP 38706, Ngara
00600 Nairobi, Kenya

III. ASSEMBLEE GENERALE

PROCEDURES DE VOTE

1. Lors de l'Assemblée Générale, tous les membres individuels et institutionnels d'AFRICOM venant de chaque région, à jour de leur cotisation, éliront le Représentant Régional et son suppléant.
2. L'élection prend en compte les votes de tous les membres votant, y compris ceux qui sont présents à l'assemblée général et ceux ayant fait parvenir leurs votes selon les critères cités ci-après.
3. Conformément au Chapitre III, Article 15.1 des Statuts d'AFRICOM, chaque membre individuel à jour de ses cotisations dispose **d'une voix** aux élections et du droit de donner une procuration à une autre membre d'AFRICOM .
4. Conformément au Chapitre III, Article 15.2 des Statuts d'AFRICOM, chaque membre institutionnel à jour de ses cotisations **deux voix** et du droit :

- de voter par correspondance selon les termes de la convocation à l'Assemblée Générale
- de désigner un représentant pour exercer son droit de vote à l'Assemblée Générale
- de donner une procuration à un autre membre d'AFRICOM à jour de ses cotisations

Tous les votes par procuration doivent figurer sur la **Fiche de Procuration** désignée et envoyée au Secrétariat avant le **31 juillet 2009**, les originaux des fiches doivent être présentées aux officiers d'élection lors du vote.

Contact:
AFRICOM Secretariat
Museum Hill Road
P.O. Box 38706, 00600 Nairobi, Kenya
Tel. +254-20-3748668
Fax. +254-20-3748928
www.africom.museum

Email: candidate@africom.museum

FICHE DE PROCURATION

**A renvoyer au Secrétariat d'AFRICOM
le 31 juillet 2009 au plus tard**

Museum Hill Road • P.O. Box 38706, Ngara • 00600, Nairobi • Kenya
Fax: +254-20-3748668 • Email: candidate@africom.museum

Je soussigné, Mr, Mlle, Dr, Pr,

Numéro de membre d'AFRICOM:

Pays:

Confirme que je serai représenté (e) à la 3^{eme} Assemblée Générale d'AFRICOM du 2 au 5 décembre 2009 à Ouagadougou, Burkina Faso.

(*) **PROCURATION**

Par la présente, je donne procuration à:

Nom & prénom:

Fonction:

Institution:

Pays:

Numéro de membre d'AFRICOM:

Pour me représenter en tant que membre votant pendant 3^{ème} Assemblée Générale d'AFRICOM du 2 au 5 décembre 2009 à Ouagadougou, Burkina Faso.

Date:

Signature:

**La Fiche originale de cette Procuration sera présentée
aux officiers d'élections lors du vote**

PROCEDURES DE CANDIDATURE

Procédures de Candidature au poste de Représentant Régional:

1. Régions Admissibles

Conformément au Chapitre IV, Article 19.1 des Statuts d'AFRICOM, les régions d'Afrique sont définies comme suit :

L'Afrique du Nord: Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie, Egypte

L'Afrique de l'Est: Soudan, Somalie, Erythrée, Ethiopie, Djibouti, Ouganda, Kenya, Rwanda, Burundi

L'Afrique de l'Ouest: Mali, Sénégal, Gambie, Cape Verde, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Liberia, Cote d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Ghana, Bénin, Togo, Nigeria

L'Afrique Centrale: Tchad, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Angola, Gabon, Sao Tomé

L'Afrique Australe: Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Malawi, Mozambique, Botswana, Namibie, Swaziland, Lesotho, l'Afrique du Sud

L'Océan Indien: Madagascar, Comores, Seychelles, Maurice

Les représentants régionaux seront élus pour un mandat de trois ans et pourraient exercer un maximum de deux mandats.

Tout membre individuel d'AFRICOM à jour de ses contributions peut se présenter au poste de représentant régional ou suppléant du représentant de sa région.

Les représentants régionaux élus peuvent se présenter à l'Assemblée Générale au poste de Président et Trésorier.

2. Les responsabilités principales du Conseil d'Administration d'AFRICOM, selon le Règles internes:

- a) Sélectionner le Directeur exécutif ;
- b) Soutenir le Directeur exécutif et juger sa performance ;
- c) Assurer la planification effective de l'organisation ;

- d) Assurer les ressources suffisantes ;
- e) Administrer les ressources efficacement et maintenir des contrôles sérieux sur leur utilisation ;
- f) Déterminer et suivre le déroulement des programmes et des services d'organisation ;
- g) Assurer le rapport, en assemblée générale, de tous les problèmes importants relatifs à la réglementation, programmes et procédures d'AFRICOM ;
- h) Prendre les décisions et les actions qui semblent nécessaires aux intérêts d'AFRICOM;
- i) Déterminer le taux annuel d'éligibilité par catégorie de membres ;
- j) Mettre en valeur l'image publique de l'organisation ;
- k) Servir de cour d'appel ;
- l) Juger sa propre exécution.

Tous les membres actifs ou adjoints du Conseil ont le devoir d'agir comme transmetteurs et avocats des réglementations, des informations et des activités d'AFRICOM dans leur région, ainsi que d'apporter au Conseil les informations sur les activités et nouveautés se tenant dans leur pays.

3. Candidature

Les candidatures au poste de représentant régional sont soumises aux conditions suivantes:

- a) Etre membre individuel d'AFRICOM à jour de ses contributions (jusqu'au 31 juillet 2009)
- b) Disposé et être capable de siéger en tant que représentant régional au sein du Conseil d'Administration à titre bénévole et honorifique (non rémunéré)

Conformément au Chapitre IV, Article 19.5 le Secrétariat enverra à tous les membres actifs d'AFRICOM une liste complète des candidatures, le programme des élections des représentants régionaux à l'Assemblée Générale.

Toute candidature doit être déclarée sur la **Fiche de Candidature** jointe. Les déclarations remplies et signées doivent être accompagnées de la **Notice Biographique** et envoyées au Secrétariat d'AFRICOM **au plus tard le 31 juillet 2009** par :

Email : conference@africom.museum

Fax : +254-20-3748928

ou Par poste :
 AFRICOM Secretariat
 Museum Hill Road
 P.O. Box 38706, 00600 Nairobi, Kenya

FICHE DE CANDIDATURE

A remplir par les candidats au poste de
Représentant Régional lors de la 3^{ème} Assemblée générale d'AFRICOM

A renvoyer au Secrétariat d'AFRICOM avec la Notice Biographique
le 31 juillet 2009 au plus tard

Museum Hill Road • P.O. Box 38706, Ngara • 00600, Nairobi • Kenya
Fax: +254-20-3748668 • Email: candidate@africom.museum

Je soussigné, Mme, Mlle, Dr, Prof

Numéro de membre d'AFRICOM:

Institution:

Poste:

Pays:

Je me présente par la présente au poste de Représentant Régional pour* :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> l'Afrique du Nord | <input type="checkbox"/> l'Afrique Australe |
| <input type="checkbox"/> l'Afrique de l'Ouest | <input type="checkbox"/> l'Afrique de l'Est |
| <input type="checkbox"/> l'Afrique Centrale | <input type="checkbox"/> Les Iles de l'Océan Indien |

lors de 3^{ème} Assemblée Générale d'AFRICOM du 2 au 5 décembre 2009 à Ouagadougou,
Burkina Faso.

(*) Cocher la région choisie.

Date:

Signature:

NOTICE BIOGRAPHIQUE

A remplir par les candidats au poste de
Représentant Régional à la 3^{ème} Assemblée générale d'AFRICOM

A renvoyer au Secrétariat d'AFRICOM avec la Fiche de Candidature
le 31 juillet 2009 au plus tard

Museum Hill Road • P.O. Box 38706, Ngara • 00600, Nairobi • Kenya
Fax: +254-20-3748668 • Email: candidate@africom.museum

Nom:

Prénom:

Pays:

**Nature de l'Organisation
où vous travaillez actuellement:**

Formation:

Fonctions précédentes:

**Une brève déclaration de motivation décrivant les raisons pour lesquelles
vous souhaitez représenter AFRICOM et ce que vous pourriez apporter à
l'organisation:**

Date:

Signature: